

## Regroupement familiale (majeur)

Par megane2005, le 02/09/2012 à 14:00

Bonjour,

mèrci de votre réponse.

tous mez demande visa est de court séjour, pourquoi jai pas le droit de rejoindre mez parent.

mon papa il a travailer dure pour la france, il est handicapé aujourdhuit 80%.

es ce que jai le droit d'avoir un visa visiteur?

ou regroupement familiale ( car jai 36 ans )?